

Votants : 77 Convocation du Conseil d'Agglomération : le 15 juin 2018 Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 26 juin 2018

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 juin 2018

ETUDES ET PROJETS NEUFS – ACCORDS-CADRES A BONS DE COMMANDES, TRAVAUX NEUFS DE GROSSES REPARATIONS ET D'ENTRETIEN DANS LES DOMAINES DE LA VOIRIE, DES ESPACES VERTS, DE LA SIGNALISATION ROUTIERE, DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE LA FIBRE POUR LES ANNEES 2019-2020

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Adrien PROUST, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

## Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Alain BAUDIN à Jérôme BALOGE, Anne BAUDOUIN à Sylvie DEBOEUF, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Christine HYPEAU, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Marie-Chantal GARENNE à Yvonne VACKER, Agnès JARRY à Romain DUPEYROU, Dominique JEUFFRAULT à Florent SIMMONET, Guillaume JUIN à Yamina BOUDAHMANI, Rabah LAICHOUR à Michel HALGAN, Simon LAPLACE à Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD à Jean-Claude FRADIN, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Rose-Marie NIETO à Michel PAILLEY, René PACAULT à Michel PANIER, Stéphane PIERRON à Bruno JUGE, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Sylvette RIMBAUD à Eric PERSAIS, Dominique SIX à Lucien-Jean LAHOUSSE, Marc THEBAULT à Jacqueline LEFEBVRE

## Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

#### <u>Titulaires absents:</u>

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Gérard GIBAULT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain PIVETEAU, Céline VALEZE

### <u>Titulaires absents excusés :</u>

Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Alain LIAIGRE, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Dominique SIX, Marc THEBAULT

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Jacqueline LEFEBVRE

# **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

## **CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 JUIN 2018**

ETUDES ET PROJETS NEUFS – ACCORDS-CADRES A BONS DE COMMANDES, TRAVAUX NEUFS DE GROSSES REPARATIONS ET D'ENTRETIEN DANS LES DOMAINES DE LA VOIRIE, DES ESPACES VERTS, DE LA SIGNALISATION ROUTIERE, DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE LA FIBRE POUR LES ANNEES 2019-2020

Monsieur Jean BOULAIS, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Pour faire face à la multiplicité des interventions qu'elle est amenée à conduire dans le cadre de travaux neufs ou d'entretien de son patrimoine viaire entrant dans le champ de ses compétences, il est impératif pour la CAN de disposer d'entreprises spécialisées en organisant une seule procédure complète de mise en concurrence des fournisseurs potentiels.

Considérant la diversité des prestations susceptibles d'être prescrites,

Considérant que la collectivité n'ést pas en mesure de connaître précisément à l'avance les quantités à commander.

Il est proposé de lancer une consultation pour des accords cadres à bons de commande pour une durée de 2 ans, renouvelable 1 fois, à compter du 1er janvier 2019.

Ces marchés ont pour objet la réalisation de travaux neufs, de grosses réparations et d'entretien dans les domaines de la voirie, des espaces verts, de la signalisation routière, de l'éclairage public et de la fibre optique.

La consultation sera ainsi décomposée en 5 lots tels que définis ci-après :

Lot n° 1: Voirie,

Lot n° 2: Espaces verts,

Lot n° 3: Signalisation verticale et horizontale temporaire,

Lot n° 4: Signalisation verticale et horizontale fixe.

Lot n° 5: Eclairage public et fibres optiques.

L'émission des bons de commande est encadrée comme suit :

Ces marchés ne pourront être utilisés que dans les situations où le montant global de l'opération conduite ne dépasse pas la somme de 400 000 € HT; La notion d'opération n'intègre pas les travaux des concessionnaires de réseaux, quel que soit le maître d'ouvrage, et s'entend uniquement sur la partie infrastructure.

En conséquence, à l'intérieur de ce périmètre, les titulaires bénéficient d'un droit à l'exclusivité et hors de ce périmètre une nouvelle consultation est rendue nécessaire.

Accusé de réception en préfecture

079-200041317-20180625-C35-06-2018-DE Date de télétransmission : 05/07/2018 Date de réception préfecture : 05/07/2018

## Des exceptions sont prévues :

- Possibilités de recourir à ces marchés pour des opérations supérieures au seuil de 400 000 € HT :
  - pour permettre la réalisation de travaux préalables rendus indispensables pour le bon déroulement du chantier, pour des raisons techniques en lien avec les travaux des concessionnaires ou gestionnaires d'équipement public.
  - en cas de maîtrise d'œuvre externalisée relative à des opérations mixtes (bâti et infra).
- 2. Possibilités de non recourir à ces marchés pour des opérations inférieures au seuil de 400 000 € HT:
  - pour permettre une meilleure coordination de travaux en présence de plusieurs maîtres d'ouvrage en faisant appel à une seule entreprise par corps de métier.
- 3. De façon systématique, il ne sera pas fait recours au lot 4 signalisation horizontale et verticale fixe pour la réalisation de prestations de signalisation associées à des travaux d'aménagement d'arrêts de bus confiés au titulaire du lot 1

Ces marchés sont passés sans montant maximum :

N° de	Désignation des lots	Montant minimum contractuel pour la	Besoins estimés pour la durée du
lot		durée du marché € HT	marché € HT
1	Voirie	975 000 €	2 500 000 €
2	Epaces verts	350 000 €	600 000 €
3	Signalisation verticale et horizontale temporaire	30 000 €	70 000 €
4	Signalisation verticale et horizontale fixe	70 000 €	180 000 €
5	Eclairage public et fibres optiques	80 000 €	350 000 €

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le lancement de la consultation.
- Autoriser la signature des marchés à intervenir.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 77 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Jean BOULAIS

Vice-Président Délégué